



Nous contacter :
 Mairie de Fressines
 29 route de Mougou
 79 370 Fressines
 Tél: 05 49 73 98 73
 Fax: 05 49 73 98 74
 mairie-fressines@wanadoo.fr
 La mairie est ouverte tous les
 après-midis de 13h30 à 17h30
 du lundi au vendredi.

Journal de communication de la commune de FRESSINES

Edito

Dans le dernier Fressines infos, nous vous informions de l'appel à candidature pour recruter deux agents pour les écoles, l'un en contrat à durée déterminée et l'autre en contrat aidé. Le jury réuni le 18 septembre dernier, a auditionné les nombreux candidats. Au terme de ces entretiens, le choix s'est porté sur Mme Millet Emmanuelle pour le poste en CCD et M. Pelon Arnaud pour le contrat aidé. Je leur souhaite la bienvenue dans l'équipe des agents communaux. Depuis la rentrée scolaire, nous sommes en partenariat avec la communauté de communes, le centre de loisirs et les associations communales en phase de réglage sur les activités périscolaires. Le 15 octobre une réunion a permis de faire le point sur les premières semaines de fonctionnement et de prévoir les adaptations, notamment sur les modalités et espaces d'accueil.

Notre éclairage public a fait peau neuve. Un grand nombre d'appareillages a été remplacé pour répondre par anticipation à la mise aux normes sécuritaires des organes d'éclairage et à la disparition des lampes fluorescentes prévue en 2015. Ce programme pour un coût de 49 881 € TTC a été subventionné par le SIEDS à hauteur de 19 888 € dans le cadre de l'accompagnement à projet de mandat communal. La commission d'appel d'offres réunie le 22 octobre dernier a retenu le cabinet de maîtrise d'œuvre pour le dossier d'aménagement de sécurité des départementales 5 et 7. Ce choix devra être validé en séance du conseil municipal le 29 octobre prochain. Nous serons donc dans les délais prévus pour une présentation d'un avant projet avant la fin de l'année. Dans les prochaines semaines, nous allons déposer à nouveau notre dossier de deuxième phase de

travaux pour les aménagements des salles de réunions à la mairie. Gageons cette fois que ce dossier retiendra l'attention des services de la préfecture pour l'attribution des subventions d'Etat.

Je voudrais dire ma satisfaction d'avoir assisté au concert donné dans notre église le 5 octobre dernier. La très belle voix de Charlene, accompagnée par des maîtres du violon et du piano, avait de quoi ravir les spectateurs qui espèrent que cet événement sera renouvelé.

Je félicite également Paul Fouquet dit Paul Rimbaud et la chorale « Les chœurs de Mayolle » pour leur très belle prestation du 11 octobre à la salle des fêtes, qui ont comblé un public venu nombreux pour une soirée au profit de la ligue contre le cancer.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Fressines infos.

Le maire

Edito

Les décisions du conseil municipal

- Les décisions diverses
 - Les travaux en régie
 - Nouveaux rythmes scolaires : un premier bilan
 - Animation à la bibliothèque
- À savoir
- Délivrance des titres de séjours pour les étrangers
 - Cérémonie du 11 novembre
 - Rappel : inscriptions sur les listes électorales
 - Vœux à la population et repas des aînés à noter sur vos agendas

La vie associative

- ACAF : Association des Commerçants et Artisans Fressinois
- Les Tard-venus
- Association Fressines.net
- Association des parents d'élèves
- La Tribu des Tamalous
- ACCA : fermeture du lièvre
- Association : Ecole de musique

Les décisions du Conseil Municipal

Les décisions diverses

Au cours des précédentes réunions du conseil municipal, les décisions suivantes ont été prises :

Achat de quatre bungalows : afin de pallier au manque de place que ce soit à l'école pour les activités scolaires, à la salle des fêtes pour les associations, le conseil a validé le principe de l'achat de quatre bungalows, chaque module a une surface de 14,71 m². L'emplacement de ces structures légères n'est pas encore définitivement arrêté. Elles seront aménagées et devront s'insérer correctement dans le paysage. Coût d'un bungalow avec un équipement de base : 3076,55 € HT.

Subvention : une subvention de démarrage d'un montant de 200 € a été octroyée à

Les travaux en régie

Au cours des dernières semaines les employés communaux ont réalisé les travaux suivants :

Abri bus : remplacement de l'abri bus situé au Haut Moulay et sécurisation des lieux.

Curage de fossés : les fossés de la rue du Lavoir jusqu' à Alleray ont été curés. Ce travail s'est réalisé avec la commune de Mougou.

l'association « les Fressi-nous », nouvelle association créée par les assistantes maternelles.

Remplacement des couverts à la salle des fêtes : un lot de 156 couverts (cuillère à soupe et à café, couteau à viande et fourchette) pour remplacer les couverts actuels abimés et dépareillés a été acheté à Ouestotel pour un montant de 630,36 € TTC.

Destructions des nids de frelons : Il a été décidé de facturer la somme de 15 € aux personnes (propriétaire ou locataire) qui demandent l'aide de la commune pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques. Cette somme vise à couvrir les frais de bombes insecticide utilisées lors des destructions.

Évacuation des eaux : des travaux pour faciliter l'évacuation des eaux, notamment en cas de forte pluie ont été réalisés au lotissement du Lison et route de Chantelaye à Pied Pouzin.

Bâtiment : la porte de la salle informatique de l'école a été remplacée.

Voirie : le dernier passage d'élagage des

Les décisions du Conseil Municipal

Nouveaux rythmes scolaires : un premier bilan

Depuis l'annonce de la réforme des rythmes scolaires et la décision de l'appliquer dès la rentrée de septembre 2013 sur la commune, nous avons travaillé sur comment et quand mettre en place les activités périscolaires. Après concertation avec les enseignants, le vendredi soir de 15h à 16h a été retenu. La communauté de communes s'est associée à cette réflexion et est partenaire des collectivités avec la mise à disposition des animateurs de la structure Vit'Anim et ceux du centre de loisirs. Après avoir étudié les besoins de chaque commune, les enfants de l'école bénéficient de l'intervention de La Malle aux Jeux pour les plus jeunes (PS au CP) avec Julia Carton, ainsi que d'une activité sur l'art dramatique et l'expression corporelle dispensée par Céline une animatrice du centre de Loisirs. Ces activités sont en place une semaine sur trois, deux séances ont déjà eu lieu.

Il en reste deux jusqu'à la fin de l'année, le 22 novembre et le 13 décembre. Pour le mois de janvier d'autres activités seront proposées avec un autre groupe d'enfants dans la limite de 14 participants par activité. Parallèlement l'USEP avec l'école du sport intervient le vendredi soir pour les MS, GS et CP de 15h à 16h dans la salle de motricité. Ensuite l'intervenante prend en charge les enfants jusqu'au CM2 inscrits à l'activité et va à la salle des fêtes poursuivre son intervention. Différentes associations (Enjoy Fressines, l'association de musique) ont programmé des cours durant ce créneau horaire. De même, les employés communaux affectés à la garderie proposent des activités aux enfants (lectures d'histoires ou encore des activités créatives).

La collectivité tente de répondre à la demande et reste à l'écoute des différents intervenants pour

Animation à la bibliothèque

La bibliothèque organise son animation de Noël, pour les enfants, le mercredi 18 décembre à partir de 16h30. Elle sera animée par Nathalie Pugeault de la Communauté de Communes.

La bibliothèque organise son animation de Noël, pour les enfants, le mercredi 18 décembre à partir de 16h30. Elle sera animée par Nathalie Pugeault de la Communauté de Communes sous forme de théâtre et contes. Les enfants peuvent faire un dessin à remettre le jour de l'animation afin de décorer la bibliothèque. Un goûter sera servi après le spectacle. Venez nombreux.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est gratuite, qu'elle est ouverte le mercredi de 16h30

à 18h 30 et le samedi de 10h à 12h. Nous avons des nouveautés achetées par la municipalité cet été et d'autres empruntées au bibliobus et à la bibliothèque départementale. Nous pouvons également vous réserver des ouvrages que vous désirez lire auprès de la bibliothèque départementale. En cas d'empêchement pour vous déplacer, les livres peuvent vous être apportés à domicile. Contact : Marylène Piot à la bibliothèque aux heures d'ouverture au 05 49 73 99 90 ou au 05 49 25 05 82.

À savoir

Délivrance des titres de séjours pour les étrangers

À compter du 1^{er} novembre 2013, l'ensemble des résidents étrangers du département devra déposer, sur rendez-vous, toutes les demandes de titres de séjour (1^{ère} demande ou renouvellement), au service d'accueil des

étrangers de la préfecture des Deux-Sèvres qui est chargé de les centraliser. Les mairies n'ont plus vocation à assurer la réception de ces dossiers.

Toute information peut être obtenue en

Cérémonie du 11 novembre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le déroulement de la cérémonie sera le suivant : Rassemblement place de la Bascule à 11 h et défilé jusqu'au monument aux morts. Allocution, appel des morts, dépôt de gerbes, sonnerie aux

morts, minute de silence, hymne national. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, servi à la cantine de l'école. Les enfants de l'école et l'ensemble de la population sont invités à y participer.

Rappel : inscriptions sur les listes électorales

2014 sera une année d'élections : élections municipales les 23 et 30 mars suivies des élections des députés européens le 25 mai 2014. Mais pour voter, il faut être inscrit. Les personnes non inscrites et les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire jusqu'au **31 décembre 2013**. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et se

présenter à la mairie. Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28 février 2014, vont recevoir soit un avis d'inscription d'office, soit un courrier les invitant à venir s'inscrire en mairie. De même les personnes qui veulent faire corriger leur carte d'électeur (ajouter le nom d'épouse par exemple, modifier l'adresse...) doivent faire une demande

Vœux à la population et repas des aînés à noter sur votre agenda

Le conseil municipal a arrêté la date du vendredi 10 janvier 2014 à 18h30 pour la présentation des vœux.

Le repas communal des aînés aura lieu le samedi 18 janvier 2014 à partir de midi à la salle

des fêtes. Toutes les personnes de plus de 65 ans seront personnellement invitées par courrier. Elles peuvent dès maintenant réserver cette date sur leur agenda.

2014 sera une année d'élections : élections municipales les 23 et 30 mars suivies des élections des députés européens le 25 mai 2014.

À savoir

Téléthon 2013

La journée Téléthon sur la commune aura lieu le samedi 7 décembre 2013. Le comité d'organisation s'est déjà réuni à deux reprises pour arrêter le programme. Les festivités débuteront, à partir de 14 heures avec une randonnée pédestre et éventuellement une sortie VTT/VTC, des jeux vidéo, du maquillage pour les

enfants... Le soir sera consacré à un loto à 20h30 (ouverture des portes à 19h30). Vous pouvez encore offrir des lots qui seront mis en jeu. Toutes les personnes qui souhaitent s'investir seront les bienvenues.

Contact : Patrice Fouché au 05 49 75 81 20 et Dominique Sirol au 05 49 05 85 07.

La vie associative

ACAF : Association des Commerçants et Artisans Fressinois

Un nouveau Bureau : Le 12 septembre dernier, lors de son assemblée générale, l'Association des Commerçants et Artisans de la Commune de Fressines a élu un nouveau bureau :

Présidente : Karine Nombalier « Boulangerie des Lys » Vice président : Stéphane Métais « Bistrot de la Butte » Trésorier : Mamy Randriant « Fumeco » Trésorier adjoint : Ludovic Mousset « Access Line » Secrétaire : Philippe Rambaud « Vins et Plaisirs » Secrétaire adjointe : Catherine Rambaud « L'Atelier et le Boudoir de Valentine ». Le nouveau bureau tient à remercier très chaleureusement Philippe Rambaud pour son engagement à la tête de l'ACAF depuis de nombreuses années.

Marché du Beaujolais :

Comme à son habitude, le Beaujolais sortira le 3^{ème} jeudi de novembre, soit le jeudi 21 novembre 2013. Nous vous invitons au Marché du

Beaujolais organisé par l'ACAF qui aura lieu le jeudi 21 novembre de 17h30 à 22h30 à la salle des fêtes. Venez déguster le nouveau millésime ! Les vendanges ont été tardives cette année, mais avec de beaux raisins qui feront, nous l'espérons, une belle année ! Les vigneron ont mis tout leur savoir faire dans les différentes régions de France, et nous vous proposons de venir découvrir, en primeur, le fruité du cépage Gamay de ces vins nouveaux du Beaujolais dans un cadre festif et convivial.

Vous pourrez juste faire quelques achats gourmands, prendre l'apéritif avec des amis ou dîner sur place en famille, avec les produits de nos terroirs et de nos artisans.

Pains, saucissons, charcuteries, fromages, miel, boissons, conserves, etc... seront au rendez-vous, fabriqués par vos producteurs locaux.

Une tombola sera organisée par l'association pour vous faire gagner de nombreux lots.

Les Tard-venus

La saison des Tard-venus s'est terminée. Elle a été marquée par de belles animations, telles que Château de Comper, Château de Crazannes, Château de St-Mesmin et Château de Cherveux entre autres. Afin de faire le bilan de cette saison, les Tard-venus tiendront leur assemblée générale

le dimanche 24 novembre à 14 h (salle des fêtes de Fressines).

Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Pour toute information, contacter Frédéric Louessard au 05 49 35 51 10.

Association Fressines.net

L'association Fressines.net a pour objectif de permettre aux personnes intéressées d'appréhender le monde de l'informatique au sein d'un groupe sympathique et en toute convivialité, dans une logique de partage et d'échange de l'information autour d'un sujet prédéfini.

Pour l'année 2013-2014, le bureau de l'association est composé comme suit :

Président : Olivier CHAUVEAU,

Vice-président : Thierry PAIRAULT,

Trésorier et Responsable logistique : Alain BOISDE,

Secrétaire : Isabelle POIRAULT,

Chargé relationnel Mairie : Marie-Noëlle BROCHARD,

Responsables Techniques : Olivier CHAUVEAU et Thierry PAIRAULT,

Maître des clefs : Claude BRUNET.

L'association comptait 14 membres en 2012-2013. Son fonctionnement est basé sur le rythme d'une année scolaire et les séances collectives ont lieu le lundi soir de 20h30 à 22h30 dans le local mis à disposition par la Mairie (Rue de La Fontaine). La cotisation annuelle est de 45 € et permet de bénéficier d'une clé USB contenant des logiciels libres utilisés en séance.

Les séances sont diffusées sur vidéoprojecteur. Fressines.net est équipé de plusieurs matériels

(ordinateurs portables, appareil photo, scanner, tablette, scanner de diapo) ; les membres peuvent également venir avec leur propre matériel. Le planning des thèmes traités est consultable sur le site sur la page réservée à l'association. Les thèmes abordés portent sur les logiciels libres, la bureautique, l'Internet, la messagerie, les sauvegardes, la sécurité. A l'écoute des nouvelles technologies, l'association est abonnée à une revue informatique.

L'association a également réalisé le site Internet de la commune de Fressines et s'occupe chaque année de son actualisation. Fressines.net peut ainsi apporter aux associations et professionnels de la commune un service de diffusion d'informations via le site Internet <http://www.fressines.net/> sur lequel chacun dispose d'une page. Aussi, pour la session 2013-2014, **nous invitons chaque responsable d'associations et professionnels à se rapprocher de nous pour la mise à jour ou la création de sa page. Merci de nous adresser vos demandes à l'adresse mail : fressines@fressines.net**

et ce **avant fin novembre 2013**.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le Président de l'association, Olivier CHAUVEAU, au 05 49 05 13 91.

13

Le mercredi 13 novembre 2013 après midi et le mercredi 11 juin 2014 après midi, sont les deux demi-journées qui ont été retenues pour récupérer la journée scolaire du 2 septembre qui aurait dû être travaillée. **Attention seuls les élèves du second degré public sont concernés, les**

Mise à jour du site
de la commune :

Aidez-nous



Adressez-nous
vos mises à jour :
fressines@fressines.net

avant fin nov.
2013
Merci pour votre
collaboration.

La vie associative

Association des parents d'élèves

Représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Suite au scrutin du 11 octobre 2013, ont été élus 8 parents titulaires : BELLENGER Anne-Laure, CACOUAULT Gwénaëlle, PELTIER Laetitia, PERRIN Valérie, PORTEJOIE Sandrine, RATINAUD Sébastien, SALLE Christophe, SIMONNEAU Julien, ainsi que 4 parents suppléants : BASQUIN Thomas, GROSSET Céline, TORRE Bruno et URBANEK Anne. N'hésitez pas à leur faire parvenir vos questions et remarques qu'ils transmettront au conseil d'école une fois par trimestre.

Association des parents d'élèves :

Nous souhaitons, tout d'abord, remercier nos membres du bureau sortant M. DEBORDE Richard et M. SIMONNEAU Julien pour leur important travail bénévole de ces dernières années. Suite à son assemblée générale du 24 septembre dernier, l'APE a modifié la composition de son bureau. Le voici en détail :

Présidente : GAUTIER Louise

Vice-président : RULLIER David

Trésorière : DIEUMEGARD Julie

Trésorier adjoint : PORTEJOIE Jérôme

Secrétaire : CHARRUYER Géraldine

Secrétaire adjointe : MENARD Anita

Vous pouvez nous contacter par mail à ape.fressines@gmail.com et visiter notre page sur www.facebook.com/fressinesape

Cette année, nous organisons plusieurs manifestations : En décembre, la vente de sapins de Noël à partir de 14 € à commander avant le mardi 12 novembre (bons de commandes dans vos boîtes aux lettres ou disponibles chez les commerçants). Ils seront livrés le samedi 7 décembre de 10h à 14h à côté de l'école.

Le vendredi 13 décembre, les enfants pourront tout d'abord assister au spectacle de Noël offert par l'APE pendant le temps scolaire, puis, à la sortie de l'école, le Père Noël sera présent pour la traditionnelle photo.

Le dimanche 15 décembre, sera organisée une bourse aux jouets pour faire de la place dans vos placards avant Noël.

Ensuite, nous organiserons une journée carnaval le samedi 15 février, une jardi-vente le samedi 3 mai et la fête de l'école le samedi 28 juin.

Comme l'an dernier, nous vous proposons de garder vos papiers usagés pour les déposer dans une benne mise à votre disposition lors des manifestations suivantes : le samedi 7 décembre lors de la livraison des sapins de Noël à côté de l'école, le samedi 15 février lors du carnaval ainsi que le samedi 28 juin lors de la fête d'école à la salle des fêtes.

Toutes ces actions, nous serviront à récolter de

La Tribu des Tamalous

Après un mois de fermeture, nous avons été très heureux de nous retrouver début septembre.

Notre effectif augmente, mais il y a de la place pour ceux qui souhaitent passer le jeudi après-midi dans la bonne humeur et rompre avec la solitude.

Prochainement, nous serons équipés d'un ordinateur, offert par la Région, afin de familiariser nos membres à son utilisation, et à internet...

Vous pouvez nous rejoindre soit en poussant la porte de la petite salle (salle des fêtes) le jeudi ou en prenant contact avec :

La Présidente : Marie-Jo FOURMY 05 49 75 61 47 ou 06 85 11 74 61, Le Trésorier : Guy ORRY 05 49 05 81 98 ou 06 14 11 24 50, La Secrétaire: Jocelyne MENEUY 05 49 75 50 04 ou 06 74 98 47 32.

ACCA : fermeture du lièvre

Devant la situation préoccupante du lièvre, le conseil d'administration, qui s'est réuni le 9 octobre dernier, avait décidé à l'unanimité de supprimer l'attribution du deuxième bracelet.

Sur ce, la fédération nous a fait parvenir un courrier en nous alertant sur les densités de lièvres très moyennes sur le département des Deux-Sèvres.

La fédération nous demandait de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de sauvegarder ce gibier phare de nos plaines.

En conséquence le conseil d'administration, réuni à nouveau le 16 octobre, a décidé à l'unanimité, de faire une fermeture anticipée du lièvre au 27 octobre au soir.

Un courrier d'information a été envoyé à tous les chasseurs. Nous pensons, avec ces mesures, sauver la saison de chasse de 2014.

Contact : Christian DENEPOUX 06 82 93 29 71

Association Ecole de Musique

L'association Fressines Ecole de Musique a commencé l'année musicale 2013/2014 avec son nouveau bureau composé de : Samuel PELTIER Président, Nathalie GELIN Trésorière, Karine LE DREO et Laëtitia PELTIER Secrétaires.

Cette nouvelle année repart avec 105 inscriptions d'élèves encadrés par une équipe de professeurs dynamiques.

Cours de musique, apprentissage d'un instrument, éveillé à la musique, au rythme, au chant...

Clavier/Piano avec Charlène BIGOT, cours de 30 minutes, le mardi soir, mercredi et le vendredi soir.

Batterie avec Benoit NEILZ et Johan JOUBERT, cours de 30 minutes le lundi soir et le samedi matin.

Percussions/Percussions urbaines/Djembé avec Johan JOUBERT, cours d'une heure le lundi soir et samedi matin (enfants/adultes).

Eveil musical avec Charlène BIGOT, cours de 30 minutes, le mardi.

Chorale adultes avec Charlène BIGOT, cours de 1h30 heure, le mercredi soir à partir de 19h45.

Cours de chant particulier avec Charlène BIGOT, cours de 30 minutes le mardi, mercredi ou vendredi

Rejoins cette année par deux nouveaux professeurs :

Cours de guitare/basse avec Laurent HERNANDEZ, cours de 30 minutes le lundi, mardi et mercredi soir.

Cours de clavier/piano avec Isabelle GABOREAU, cours de 30 minutes le jeudi soir.

Dates à retenir pour cette fin d'année :

Concert le 22 novembre à 21h00 à la salle des fêtes de Fressines.

Le groupe ASTON (fête de la musique 2013), reprise Pop Rock.

1^{ère} partie assurée par le groupe Blackbass.

Venez nombreux.

Info :

La chorale « Les chœurs de Mayolle » recherche toujours des nouveaux choristes.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé, vous pouvez même venir écouter ou faire un essai avant.

Si vous souhaitez nous contacter :

Responsable de la section

Samuel PELTIER06 17 33 53 84

Musicalement vôtre, le bureau.